

Note de synthèse de la DSP n° 07/143 – Parking République (Indigo)– 2019

La synthèse présentée ci-après porte sur le Rapport d'Activité 2019 du Délégué de Service Public concernant le parc de stationnement République inclus dans le périmètre de la DSP n°07/143.

1. Compte rendu technique

a. Présentation

Le parc République (800 places) est géré par la société Vinci Park France depuis la notification du contrat de Délégation de Service Public (DSP) en affermage le 19 février 2008 pour une durée de 12 ans. Depuis novembre 2016, la marque Vinci Park est devenue Indigo.

b. Ouverture et gardiennage

Le parc est ouvert en permanence.

Une société en charge de la sécurité intervient sur le parc de 19h à 7h du lundi au samedi et en permanence le dimanche en vue de faire disparaître ces incidents.

c. Equipes et outils de maintenance

En 2019, l'équipe d'exploitation-maintenance mise en place sur le parc République représente 3,77 équivalents temps plein (ETP). L'équipe locale est composée de deux techniciens d'exploitation, six intervenants mobiles et un agent d'exploitation. Une équipe d'astreinte est également mise en place vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept et a la responsabilité du bon fonctionnement des équipements. Certaines opérations ponctuelles de maintenance sont assurées par un prestataire externe.

Indigo dispose d'un logiciel de gestion commerciale du parc, d'un logiciel de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage ainsi que d'un logiciel de Gestion Technique Centralisée (GTC).

d. Travaux de maintenance et contrôles

La gestion des installations techniques est assurée par la mise en place de divers contrats de maintenance.

Les travaux marquants de l'année 2019 sont listés ci-après :

- Intervention sur ventilation et désenfumage ;
- Curage et intervention sur réseau ;
- Intervention sur moyens de secours (SSI, extincteurs, portes CF) ;
- Intervention sur matériel de péage (barrières, bornes).

Tous les contrôles réglementaires relatifs aux installations techniques devant être réalisés en 2019 ont effectivement eu lieu et ne relatent pas de problème de conformité.

Le montant des investissements pour 2019 s'élève à 22.2 k€ et concernaient plus particulièrement l'installation de ventouses sur les portes coupe-feu et le remplacement de certains éléments sur les ascenseurs.

2. Compte rendu financier

a. Tarifs

La grille tarifaire comprend 30 minutes de gratuité. Le tarif 1h passe de 2,30 € TTC à 2,40 € TTC, le tarif 1h30 passe de 3,50 € TTC à 3,80 € TTC, le tarif 3h passe de 7,10 € TTC à 7,40 € TTC. Le tarif journée passe de 23,50 € TTC à 24,00 € TTC.

Une Nouvelle grille tarifaire est entrée en vigueur à compter du mois de Novembre 2019, suite à la délibération du 28 mars 2019 relative à l'harmonisation tarifaire zonale. Celle-ci introduit aussi une tarification de nuit de 20h à 8h à 5€ TTC maximum. Le tarif 1h jour reste inchangé par rapport à la grille tarifaire de Janvier 2019, toutefois, le tarif 1h30 jour passe de 3,80 € TTC à 3,60 € TTC. Et le tarif 3h passe de 7,40 € TTC à 7,20 € TTC. Le tarif journée passe 24€ TTC à 15.5 € TTC.

b. Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global de la délégation de service public atteint 1 580 k€ HT, en évolution de 4,6% par rapport à l'exercice de 2018.

c. Aspects commerciaux

La fréquentation de 122 030 entrées horaires a fortement évolué par rapport à l'année précédente où elle atteignait 101 072 entrées horaires, soit une croissance de 20,7%. Les recettes horaires, à 794 k€ HT est en forte progression par rapport à 2018 où elles étaient à 680 k€ HT. Les recettes horaires contribuent à 50% du chiffre d'affaires

Les abonnements génèrent 689 k€ HT de recettes, contre 731 k€ HT en 2018, équivalent à une baisse de 5,7% et contribuant à 44% du chiffre d'affaires.

Baisse du ticket moyen de 1,7% par rapport à l'exercice de 2018. Sur la période 2017-2019, le ticket moyen enregistre un taux de croissance annualisé moyen de 12,3%.

Le chiffre d'affaires par place est s'élève à 1 975 € HT.

d. Analyse financière de la délégation

Les charges d'exploitation représentent 1 390 k€ HT.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel, comprenant la sous-traitance du nettoyage et du gardiennage, pour 14,4% du chiffre d'affaires, soit 228 k€ HT, en recul de 7,7% par rapport à l'exercice de 2018
- les autres charges d'exploitation et de maintenance représentant 11,3% du chiffre d'affaires, soit 179 k€ HT.

Redevance de 767 k€ versée à la métropole.

Au total, les charges d'exploitation hors redevances s'élèvent à 779 € HT par place et les charges d'exploitations par place (inclus les redevances) s'élèvent à 1 737 € HT par place.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 190 k€, soit 12% du chiffre d'affaires et en progrès de 28,4% par rapport à l'exercice de 2018. Après déduction des frais financiers de 4,1 k€ et les amortissements de 39,5 k€, le résultat net avant impôts s'établit 147 k€, en croissance de 186% par rapport à l'exercice de 2018.

3. Qualité du service

a. Description des services

La sécurité des parcs est assurée par la mise en place du système d'aide à l'exploitation Centre National de Télé-opération et d'assistance (CNTO). L'association des systèmes de vidéosurveillance et d'interphonie permettent de répondre aux demandes des clients vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

Indigo propose les services suivants : bornes de charge et places dédiées aux véhicules électriques, prêt de vélos, système de guidage à la place et à la zone, stations de lavage, application smartphone témoignant de la disponibilité des parcs, radio, plateforme indépendante de géolocalisation et de paiement « OPnGO ».

b. Mode de paiement

Le paiement est assuré par la mise en place de deux caisses automatiques, quatre bornes d'entrée, trois bornes de sortie, quatre lecteurs piétons ainsi que de deux lecteurs véhicule nuit.

Le règlement peut s'effectuer en espèces, par carte bancaire, par badge Liber'T, via paiement sans contact (NFC), par lecture de plaques d'immatriculation, par télépéage ou encore au moyen de l'application « OPnGO ».

c. Réclamations

Les clients peuvent effectuer leur demande de réclamations en permanence par courrier, téléphone ou sur le site internet. Indigo s'engage à apporter une solution sous soixante-douze heures après la déclaration de demande.

En 2019, un volume total de 300 demandes dont 144 réclamations et suggestions a été traité.

d. Evènements marquants

Des actes de vandalisme et de petite délinquance liés à l'environnement immédiat du parc ont eu lieu durant l'année 2019, visant prioritairement les matériels de péage, les portails automatiques et les extincteurs.

En 2019, 21 effractions de véhicules ont été recensées, 20 cas de vandalisme ont été déclarés et 22 expulsions de SDF/toxicomanes ont eu lieu.

4. Conclusion générale

Les performances de ce parking sont très bonnes avec une forte croissance de la fréquentation, des charges plutôt bien maîtrisées et une rentabilité en amélioration continue depuis 2017.

Rapport d'activité 2019

Parc de stationnement REPUBLIQUE



INDIGO

SOMMAIRE

L'ENTREPRISE	4
NOS METIERS.....	5
NOTRE HISTOIRE.....	6
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	7
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	9
I. PRESENTATION GENERALE.....	10
A. DESCRIPTIF DU PARC.....	10
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	11
a) SOCIETE DELEGATAIRE.....	11
b) SOCIETE EXPLOITANTE.....	11
c) ADRESSE D'EXPLOITATION	12
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES .	13
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION	18
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS.....	19
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	19
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	20
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT	21
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	22
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	22
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	24
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	26
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	26
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	27
a) Fréquentation horaires	27
b) Sorties gratuites	28
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	29
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	29
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS	30
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	31
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	31
b) Répartition des modes de paiement.....	31

V.	QUALITE DE SERVICE	32
A.	SERVICES A LA CLIENTELE	32
	a) Service relations clients	32
	b) Service à la mobilité	33
	c) Service aux clients	34
	d) Services digitaux.....	37
B.	RECLAMATIONS CLIENTS	40
C.	QUALITE DE SERVICE	41
	a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères	41
	b) Engagements environnementaux	42
	c) Engagements sociaux	42
	d) Les moyens pour assurer la gestion du service	44
	e) Sureté et sécurité	45
VI.	ANALYSE DES EFFECTIFS	46
A.	ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2019	46
B.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	46
2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE		47
I.	COMPTE D'EXPLOITATION.....	48
A.	COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE.....	48
B.	COMPTE DU DELEGATAIRE.....	49
II.	DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE.....	50
III.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	52
3. ANNEXES.....		53

L'ENTREPRISE

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

Chiffres clés 2019



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée Infra Park S.A.S.) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'Infra Foch Topco est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

NOS METIERS

« Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie



* Mobility As A Service

NOTRE HISTOIRE

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

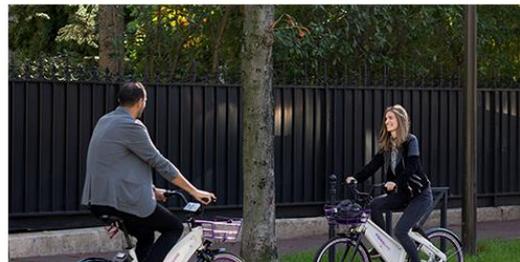
Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2018 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



INDIGO
GROUP

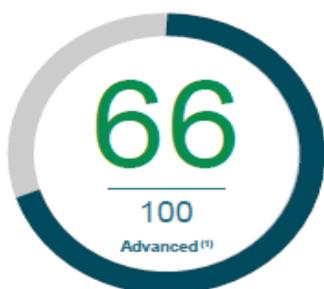
Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

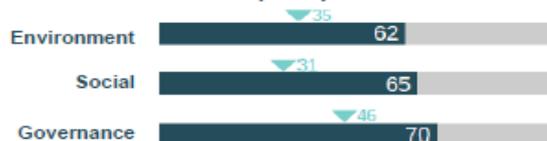
ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

Disclaimer

Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organizing, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2019.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.





COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DU PARC

- Capacité : 800 places réparties sur 5 niveaux incluant 16 places PMR
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- Equipements de péage : 2 caisses, 4 bornes d'entrée, 3 bornes de sortie, 4 lecteurs piétons, 2 lecteurs véhicule nuit
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB, AMERICAN EXPRESS, OPnGO, TOTAL GR et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement REPUBLIQUE

Signature du contrat : 19/02/2008
Echéance du contrat : 30/03/2021
Date du dernier avenant : 22/10/2019 pour l'avenant 3 (prolongation d'un an)

a) SOCIETE DELEGATAIRE

Indigo Infra France

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Eric LECHAT
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC Bourse – 17 Cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06.48.96.37.62
Mail : eric.lechat@group-indigo.com

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Park

Parc de Stationnement REPUBLIQUE
2 rue Jean Marc Cathala
13002 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA
Responsable de District
Tel : 06 72 82 38 43
Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

C. TARIFS EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

TARIFS 2018

TARIF

AU 01/01/18

Indigo Infra France



VILLE DE MARSEILLE Parc REPUBLIQUE

A - TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn	1,70 €	1,70 €
46mn à 1h	0,60 €	2,30 €
1h01 à 1h15	0,60 €	2,90 €
1h16 à 1h30	0,60 €	3,50 €
1h31 à 1h45	0,60 €	4,10 €
1h46 à 2h	0,60 €	4,70 €
2h01 à 2h15	0,60 €	5,30 €
2h16 à 2h30	0,60 €	5,90 €
2h31 à 2h45	0,60 €	6,50 €
2h46 à 3h	0,60 €	7,10 €
3h01 à 3h15	0,60 €	7,70 €
3h16 à 3h30	0,60 €	8,30 €
3h31 à 3h45	0,60 €	8,90 €
3h46 à 4h	0,60 €	9,50 €
4h01 à 4h15	0,50 €	10,00 €
4h16 à 4h30	0,50 €	10,50 €
4h31 à 4h45	0,50 €	11,00 €
4h46 à 5h	0,50 €	11,50 €
5h01 à 5h15	0,50 €	12,00 €
5h16 à 5h30	0,50 €	12,50 €
5h31 à 5h45	0,50 €	13,00 €
5h46 à 6h	0,50 €	13,50 €
6h01 à 6h15	0,50 €	14,00 €
6h16 à 6h30	0,50 €	14,50 €
6h31 à 6h45	0,50 €	15,00 €
6h46 à 7h	0,50 €	15,50 €
7h01 à 7h15	0,50 €	16,00 €
7h16 à 7h30	0,50 €	16,50 €
7h31 à 7h45	0,50 €	17,00 €
7h46 à 8h	0,50 €	17,50 €
8h01 à 8h15	0,50 €	18,00 €
8h16 à 8h30	0,50 €	18,50 €
8h31 à 8h45	0,50 €	19,00 €
8h46 à 9h	0,50 €	19,50 €
9h01 à 9h15	0,50 €	20,00 €
9h16 à 9h30	0,50 €	20,50 €
9h31 à 9h45	0,50 €	21,00 €
9h46 à 10h	0,50 €	21,50 €
10h01 à 10h15	0,30 €	21,80 €
10h16 à 10h30	0,30 €	22,10 €
10h31 à 10h45	0,30 €	22,40 €
10h46 à 11h	0,30 €	22,70 €
11h01 à 11h15	0,30 €	23,00 €
11h16 à 11h30	0,30 €	23,30 €
11h31 à 11h45	0,20 €	23,50 €
11h46 à 12h	0,00 €	23,50 €
12h01 à 24h	0,00 €	23,50 €

Tarif Journée 23,50 €

Ticket perdu/J 23,50 €

TARIFS 2019

TARIF

Au 01/01/19

Indigo Infra France



VILLE DE MARSEILLE
Parc REPUBLIQUE

A - TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
Omn ò 15mn	0,00 €	0,00 €
16mn ò 30mn	0,00 €	0,00 €
31mn ò 45mn	1,70 €	1,70 €
46mn ò 1h	0,70 €	2,40 €
1h01 ò 1h15	0,70 €	3,10 €
1h16 ò 1h30	0,70 €	3,80 €
1h31 ò 1h45	0,70 €	4,50 €
1h46 ò 2h	0,70 €	5,20 €
2h01 ò 2h15	0,70 €	5,90 €
2h16 ò 2h30	0,50 €	6,40 €
2h31 ò 2h45	0,50 €	6,90 €
2h46 ò 3h	0,50 €	7,40 €
3h01 ò 3h15	0,50 €	7,90 €
3h16 ò 3h30	0,50 €	8,40 €
3h31 ò 3h45	0,50 €	8,90 €
3h46 ò 4h	0,50 €	9,40 €
4h01 ò 4h15	0,50 €	9,90 €
4h16 ò 4h30	0,50 €	10,40 €
4h31 ò 4h45	0,50 €	10,90 €
4h46 ò 5h	0,50 €	11,40 €
5h01 ò 5h15	0,50 €	11,90 €
5h16 ò 5h30	0,50 €	12,40 €
5h31 ò 5h45	0,50 €	12,90 €
5h46 ò 6h	0,50 €	13,40 €
6h01 ò 6h15	0,50 €	13,90 €
6h16 ò 6h30	0,50 €	14,40 €
6h31 ò 6h45	0,50 €	14,90 €
6h46 ò 7h	0,50 €	15,40 €
7h01 ò 7h15	0,50 €	15,90 €
7h16 ò 7h30	0,50 €	16,40 €
7h31 ò 7h45	0,50 €	16,90 €
7h46 ò 8h	0,50 €	17,40 €
8h01 ò 8h15	0,50 €	17,90 €
8h16 ò 8h30	0,50 €	18,40 €
8h31 ò 8h45	0,50 €	18,90 €
8h46 ò 9h	0,50 €	19,40 €
9h01 ò 9h15	0,50 €	19,90 €
9h16 ò 9h30	0,50 €	20,40 €
9h31 ò 9h45	0,40 €	20,80 €
9h46 ò 10h	0,40 €	21,20 €
10h01 ò 10h15	0,40 €	21,60 €
10h16 ò 10h30	0,40 €	22,00 €
10h31 ò 10h45	0,40 €	22,40 €
10h46 ò 11h	0,40 €	22,80 €
11h01 ò 11h15	0,40 €	23,20 €
11h16 ò 11h30	0,40 €	23,60 €
11h31 ò 11h45	0,40 €	24,00 €
11h46 ò 12h	0,00 €	24,00 €
12h01 ò 24h	0,00 €	24,00 €
Tarif Journée		24,00 €
Ticket perdu/J		24,00 €

TARIF

au 1/11/2019



VILLE DE MARSEILLE République

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Voitures		Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
			Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn			1,80 €	1,80 €	0,90 €	0,90 €
46mn à 1h			0,60 €	2,40 €	0,30 €	1,20 €
1h01 à 1h15			0,60 €	3,00 €	0,30 €	1,50 €
1h16 à 1h30			0,60 €	3,60 €	0,30 €	1,80 €
1h31 à 1h45			0,60 €	4,20 €	0,30 €	2,10 €
1h46 à 2h			0,60 €	4,80 €	0,30 €	2,40 €
2h01 à 2h15			0,60 €	5,40 €	0,30 €	2,70 €
2h16 à 2h30			0,60 €	6,00 €	0,30 €	3,00 €
2h31 à 2h45			0,60 €	6,60 €	0,30 €	3,30 €
2h46 à 3h			0,60 €	7,20 €	0,20 €	3,50 €
3h01 à 3h15			0,50 €	7,70 €	0,20 €	3,70 €
3h16 à 3h30			0,50 €	8,20 €	0,20 €	3,90 €
3h31 à 3h45			0,50 €	8,70 €	0,20 €	4,10 €
3h46 à 4h			0,50 €	9,20 €	0,20 €	4,30 €
4h01 à 4h15			0,30 €	9,50 €	0,20 €	4,50 €
4h16 à 4h30			0,30 €	9,80 €	0,20 €	4,70 €
4h31 à 4h45			0,30 €	10,10 €	0,20 €	4,90 €
4h46 à 5h			0,30 €	10,40 €	0,10 €	5,00 €
5h01 à 5h15			0,30 €	10,70 €	0,00 €	5,00 €
5h16 à 5h30			0,30 €	11,00 €	0,00 €	5,00 €
5h31 à 5h45			0,30 €	11,30 €	0,00 €	5,00 €
5h46 à 6h			0,30 €	11,60 €	0,00 €	5,00 €
6h01 à 6h15			0,30 €	11,90 €	0,00 €	5,00 €
6h16 à 6h30			0,30 €	12,20 €	0,00 €	5,00 €
6h31 à 6h45			0,30 €	12,50 €	0,00 €	5,00 €
6h46 à 7h			0,30 €	12,80 €	0,00 €	5,00 €
7h01 à 7h15			0,30 €	13,10 €	0,00 €	5,00 €
7h16 à 7h30			0,30 €	13,40 €	0,00 €	5,00 €
7h31 à 7h45			0,30 €	13,70 €	0,00 €	5,00 €
7h46 à 8h			0,10 €	13,80 €	0,00 €	5,00 €
8h01 à 8h15			0,10 €	13,90 €	0,00 €	5,00 €
8h16 à 8h30			0,10 €	14,00 €	0,00 €	5,00 €
8h31 à 8h45			0,10 €	14,10 €	0,00 €	5,00 €
8h46 à 9h			0,10 €	14,20 €	0,00 €	5,00 €
9h01 à 9h15			0,10 €	14,30 €	0,00 €	5,00 €
9h16 à 9h30			0,10 €	14,40 €	0,00 €	5,00 €
9h31 à 9h45			0,10 €	14,50 €	0,00 €	5,00 €
9h46 à 10h			0,10 €	14,60 €	0,00 €	5,00 €
10h01 à 10h15			0,10 €	14,70 €	0,00 €	5,00 €
10h16 à 10h30			0,10 €	14,80 €	0,00 €	5,00 €
10h31 à 10h45			0,10 €	14,90 €	0,00 €	5,00 €
10h46 à 11h			0,10 €	15,00 €	0,00 €	5,00 €
11h01 à 11h15			0,10 €	15,10 €	0,00 €	5,00 €
11h16 à 11h30			0,10 €	15,20 €	0,00 €	5,00 €
11h31 à 11h45			0,10 €	15,30 €	0,00 €	5,00 €
11h46 à 12h			0,10 €	15,40 €	0,00 €	5,00 €

Tarif Journée

15,50 €

Ticket perdu/J

Reçu au Contrôle de légalité le 30 décembre 2020

Tarifs des abonnements :

- Tarifs en vigueur du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Octobre 2018 :

Offre	ABONNEMENT			Paiement par CB récurrent (3 mois d'engagement)
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	186,00 €	550,00 €	2 094,00 €	174,50 €
Abonnement jour 5j / 7	142,00 €	420,00 €	1 620,00 €	136,00 €
Abonnement nuit + WE	70,00 €	205,00 €	768,00 €	64,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	58,50 €	174,00 €	684,00 €	58,00 €
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	111,50 €	335,00 €	1 332,00 €	111,50 €
Abonnement Résident Panier 24/24 - 7/7	-	-	1 032,00 €	86,00 €
Abonnement Résident Panier nuit + WE	-	-	450,00 €	38,00 €

- Tarifs en vigueur du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Octobre 2019 :

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	188,00 €	556,00 €	2 118,00 €	177,50 €
Abonnement jour 5j / 7	144,00 €	426,00 €	1 656,00 €	139,00 €
Abonnement nuit + WE	71,00 €	208,00 €	774,00 €	65,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	59,50 €	177,00 €	696,00 €	59,00 €
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	111,50 €	335,00 €	1 332,00 €	111,50 €
Abonnement Résident Panier 24/24 - 7/7	-	-	1 032,00 €	86,00 €
Abonnement Résident Panier nuit + WE	-	-	450,00 €	38,00 €

- Tarifs en vigueur à compter du 1^{er} Novembre 2019 :

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	188,00 €	556,00 €	2 118,00 €	177,50 €
Abonnement jour 5j / 7	144,00 €	426,00 €	1 656,00 €	139,00 €
Abonnement nuit + WE	71,00 €	208,00 €	774,00 €	65,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	59,50 €	177,00 €	696,00 €	59,00 €
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	58,34 €	225,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement Résident Panier 24/24 - 7/7	58,34 €	225,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement Résident nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement Résident Panier nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto Résident 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

1^{ER} TRIMESTRE

La fréquentation horaire du parking République a augmenté de 11% au 1er trimestre 2019 et le CA horaire a progressé de 42%, avec un ticket moyen qui gagne 28%! Il devient si compliqué de rejoindre le Vieux-Port que les automobilistes s'arrêtent en amont et stationnent sur des durées plus longues. Le nombre d'abonnements progresse de 5%, porté par la vitalité de la rue et des commerces. Et l'effet Gilets Jaunes pousse les automobilistes à stationner en périphérie du Vieux-Port, notamment le week-end.

Ces chiffres confirment l'essor de la rue de la République qui a démarré avec l'ouverture du NH COLLECTION, en décembre 2017 (176 chambres, classé 4 étoiles – convention signée avec le parking), les boutiques du rez-de-chaussée qui ouvrent, de nouveaux locataires / propriétaires qui intègrent le quartier (notamment Babel Community, espace de coworking).

2^{EME} TRIMESTRE

La fréquentation horaire du parking République est toujours en hausse importante au cours du 1^{er} semestre 2018 : + 16,2%, avec une hausse du CA horaire de 29.8%. En revanche, le nombre d'abonnements diminue de 2,4% et le CA abonnés de 3,6%, à comparer avec un début d'année 2018 très fort.

Le CA global progresse de 10,1% au cours des 6 premiers mois de 2019.

3^{EME} TRIMESTRE

Tendance stable au 3^{ème} trimestre 2019 : forte progression du CA horaire et légère diminution du CA abonné.

4^{EME} TRIMESTRE

L'avenant relatif à la mise en place des tarifs d'abonnement impacte fortement le chiffres d'affaires abonnés à partir de novembre 2019 et constitue un effet d'aubaine pour la plupart des abonnés qui bénéficient de ce tarif. Mais ce dispositif n'a pas encore produit d'effet sur une augmentation du nombre d'abonnés, notamment les résidents.

La fréquentation horaire reste en augmentation (+18.9% sur l'année) à cause des travaux de requalification du centre-ville qui poussent les automobilistes à stationner en périphérie du Vieux-Port, et aussi parce que les générateurs de la rue de la République sont plus nombreux.

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2019

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2019

Parc de stationnement Marseille République					
Libellé Compte		Valeur Brute au 31/12/2019	Dotations 2019	Cumul Amortissement au 31/12/2019	Valeur nette comptable au 31/12/2019
BIENS DE RETOUR	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	318 507	14 325	298 694	19 813
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	275 561	23 771	244 743	30 818
Total BIENS DE RETOUR		594 068	38 096	543 436	50 632
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	26 498	1 164	22 912	3 585
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	1 250	125	644	606
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 014	-	2 014	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 486	-	3 486	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	1 703	128	957	746
Total BIENS DE REPRISE*		34 950	1 417	30 013	4 937
Total général		629 018	39 513	573 449	55 569

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille République	
en euros H.T.	31/12/2019
Immobilisations valeur Comptable Brute	629 018
Immobilisations valeur comptable nette	55 569
Immobilisation en cours	3 756

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2019 PARC DE MARSEILLE REPUBLIQUE

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATIONS 2019	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2019
01/05/2008	INSTALLATION ET MISE EN SERVICE INTRAPAR	17 090	0	17 090	0
01/06/2008	PILOTE VIDEO BOSCH DIVAR	2 436	162	1 898	538
01/06/2008	KIT DE RELEVAGE DES BARRIERES/COUPURE EL	1 689	0	1 689	0
01/05/2009	MATERIEL DE PEAGE	160 000	0	160 000	0
01/07/2009	LECTEURS PIETONS	11 388	459	11 388	0
01/07/2009	CAMERAS VIDEO SURVEILLANCE	22 260	0	22 260	0
29/05/2013	ABACUS CENTRALE GESTION DBS	5 438	0	5 438	0
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 505	0	3 505	0
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	17 026	1 135	6 639	10 387
26/03/2014	MODULE NUMERIQUE AVEC DSP	506	34	195	311
20/05/2014	ANTENNE LIBER'T	3 259	326	1 831	1 428
19/10/2015	130026 MATERIEL ELECTRIQUE REGLETTES	4 640	928	3 900	740
01/01/2016	TRAVAUX AMENAGEMENT PEAGE	39 195	3 920	15 678	23 517
04/07/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	16 012	3 202	11 191	4 821
31/08/2017	CAMERA	1 941	243	567	1 374
29/08/2018	VIDEO SURVEILLANCE	9 422	1 178	1 581	7 841
01/01/2019	ULTRALED	2 700	540	540	2 160
	AMORTISSEMENTS DE DUREE DE VIE UTILE		2 199	33 304	-33 304
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	318 507	14 325	298 694	19 813
19/02/2008	MAT EN ACIER POUR DRAPEAU	2 684	0	2 684	0
01/05/2008	TRVX AMENAGEMENT SANITAIRES	11 277	0	11 277	0
01/06/2008	TRAVAUX AMENAGEMENT SANITAIRES	15 340	0	15 340	0
01/07/2008	INTRAVISION INTRAPARC*	17 325	0	17 325	0
01/02/2009	CAISSON DYNAMIQUE CPLT SIGNLITIQUE	1 481	13	1 481	0
01/07/2009	HABILLAGE ESCALIERS	10 174	332	10 174	0
01/07/2009	PEINTURES DALLES POCO TACTILES	13 670	911	9 727	3 942
01/07/2009	MACONNERIE ET CAREELAGE PALIERS ET ESCAL	6 575	292	6 575	0
01/01/2011	BARRE AU SOL POUR MOTOS	2 280	228	2 052	228
01/01/2011	BARRE MOTO 15 M	800	80	720	80
24/08/2012	REEMPLAC BATTERIE SOURCE CENTRALE	2 660	266	1 956	704
05/01/2013	BOUCLES DETECTION RAMPES ENTREES	1 846	185	1 290	556
01/11/2013	DIVERS TX SAE	14 322	1 432	8 832	5 489
01/11/2013	CABLAGE SAE MATERIEL PEAGE	9 121	912	5 625	3 496
04/04/2014	PEINTURE	4 298	287	1 646	2 652
01/09/2014	ADAPTAT.DISPOSITIF SAE ALARME PTI	405	40	216	189
23/10/2014	2 CLIMATISATIONS	2 990	299	1 552	1 438
06/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	5 326	533	2 569	2 756
31/10/2015	DOWNLIGHT EXTRA	1 320	132	550	770
09/11/2015	TRAVAUX DE PEINTURE	84 830	5 655	23 442	61 387
13/11/2015	INSTALLATION ELECTRIQUE	7 135	713	2 950	4 185
28/11/2015	MISE EN PEINTURE	33 737	2 249	9 206	24 531
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	0	4 269	0
01/01/2016	BLOCS SECOURS	5 671	567	2 268	3 402
01/01/2016	PEINTURE	4 978	332	1 327	3 650
01/01/2017	DIVERS MACONNERIE	1 655	166	497	1 159
01/01/2017	DETECTION CO NO	6 508	434	1 302	5 206
17/05/2017	ENSEIGNE DRAPEAU VEHICULES/PIETONS	2 887	289	759	2 128
	AMORTISSEMENTS DE DUREE DE VIE UTILE		7 425	97 129	-97 129
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	275 561	23 771	244 743	30 818
TOTAL	BIENS DE RETOUR	594 068	38 096	543 436	50 632
30/06/2008	1 BALISE LIBER-T TIME Q	10 688	0	10 688	0
01/01/2012	AXIOBOX MI+IHM	5 738	574	4 591	1 148
14/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	0	3 436	0
18/02/2014	ANTENNE LIBER T GEA	2 950	295	1 731	1 219
18/02/2014	ANTENNE LIBER T GEA	2 950	295	1 731	1 219
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA V130026	735	0	735	0
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	26 498	1 164	22 912	3 585
06/11/2014	CLIM MONO SPLIT REVERSIBLE INVERTER	1 250	125	644	606
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	1 250	125	644	606
18/02/2008	ENS.NEC ML450 POWERMATE + LC17M VGA	532	0	532	0
19/02/2008	INSTALLATION CICO SOHO 97 ADSL	950	0	950	0
26/02/2010	ENS HP COMPAQ 6000PRO E5300+LE19	532	0	532	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 014	0	2 014	0
31/07/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	3 486	0	3 486	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 486	0	3 486	0
24/03/2008	COPIEUR BIZHUB 163+DF502	804	0	804	0
24/10/2018	PHOTOCOPIEUR A92F021032493	899	128	153	746
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	1 703	128	957	746
TOTAL	BIENS DE REPRIS*	34 950	1 417	30 013	4 937
TOTAL	130026 MARSEILLE REPUBLIQUE	629 018	39 513	573 449	55 569

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2019 sont listées ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
Equipement de péage	3 755,80 € HT	Installation boucles discriminantes deux-roues
Portes coupe-feu	8 100,00€ HT	Installation ventouses électromagnétiques
Ventilation/désenfumage	7 825,00 € HT	Remplacement variateur moteur ventilation
Ascenseurs	2 502,00 € HT	Remplacement moteur et carte opérateur

Les investissements et dépenses de gros-entretien réparation de l'année 2019 se décomposent essentiellement en 2 axes. L'un concourant à l'amélioration des équipements existants (ajout de boucles discriminantes 2-roues et remplacement de l'ensemble des ventouses électromagnétiques des portes coupe-feu inter-niveaux), l'autre répondant à des besoins non-prévisibles sur des équipements essentiels en termes d'exploitation et de service client (remplacement du variateur d'un moteur de ventilation causant la condamnation d'un niveau et remplacement d'un moteur et d'une carte de gestion d'un opérateur de porte d'un ascenseur).

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	DESIGNA
Centrale Incendie	DEF
Portes coupe-feu	UXELLO
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	ENERIA
Centrale CO	ADS
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	TRANSFO SERVICE
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SIEMP

Le service technique INDIGO permet d'internaliser la maintenance préventive et curative de plusieurs équipements, notamment la maintenance des équipements électriques (hors Haute Tension), la sonorisation, la vidéo-surveillance, les portes palières et les systèmes d'alarme-intrusion.

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et les contrôles obligatoires effectués en 2019 :

Maintenance préventive	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
ASCENSEURS	04/01	11/03	25/04	11/06	08/08	26/09	26/12
DETECTION INCENDIE	26/09/2019						
EXTINCTEURS	05/08/2019						
COLONNES SECHES	12/09/2019						
POMPES DE RELEVAGE	14/05/2019						
PEAGE	SEMAINE 15		SEMAINE 33		SEMAINE 49		
Contrôles obligatoires	DATE						
ELECTRICITE	13 MARS 2019						
RADIO CONTINUIITE ELECTRIQUE	13 JUIN 2018						
SSI/DSF	07 FEVRIER 2018						
MOYENS DE SECOURS	07 FEVRIER 2018						
ASCENSEUR	15 JUIN 2018						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Equipements	Montant	Commentaires
Matériel de Péage	5 202,25 € HT	Diverses interventions de dépannage, achat de kits barrières (vandalisme)
	800,00 € HT	Remise en état borne entrée (sinistre)
Electricité	3 975,20 € HT	Achats de fournitures électriques (relamping ; blocs secours, ...)
Moyens de secours	13 929,55 € HT	Diverses Interventions de dépannage sur le SSI (7264 € dont reconditionnement DAI), les extincteurs (2259 €) et les portes coupe-feu (4405 €)
Portes et portails	1 900,60 € HT	Remplacement des rideaux de cellules des portails, diverses interventions
Réseaux eau / pompe de relevage	12 522,94 € HT	Nombreuses interventions de curage, de reprises de cunettes, de remplacements ponctuels de canalisations sur l'ensemble du réseau
Vitrages coupe-feu	5 197,04 € HT	Remplacements de 3 vitrages coupe-feu (portes palières) par suite d'actes de vandalisme
Petits travaux d'entretien	5 930,00 € HT	Divers travaux d'aménagement et d'amélioration (creusement de cunettes, création de siphons, reprises de peinture et des joints de dilatation)
Sûreté	3 318, 52 € HT	Prestations complémentaires d'agents de sécurité (en réponse à du squat, en statique lors d'opération de nettoyage du niveau supérieur).
Nettoyage	4 571,14 € HT	Diverses prestations ponctuelles hors-contrat (dépoussiérage à la suite des travaux de reprise des garde-corps du parking)

Les interventions de maintenance curative consécutives à des actes de vandalisme et de petite délinquance liée à l'environnement immédiat du parking se sont multipliées en 2019, et concernent de nombreux postes dont le matériel de péage (barrières et lecteurs piétons), les portails automatiques (ou lecteurs piéton) ainsi que sur les extincteurs (compris dans le poste moyen de secours). Les vitrages coupe-feu ont également souffert à ce titre en 2019.

Les dépenses concourant au maintien à niveau du site en termes de qualité de service ont également connu une évolution à la hausse en 2019. Les postes nettoyage, petits travaux d'entretien, électricité, sûreté et réseaux d'eau sont concernés. Le chantier de rénovation des garde-corps du parking a été un des facteurs de cette hausse, les actes de vandalisme et le squat régulier aux abords même du site de la part de groupes d'individus des quartiers environnants ont participé également à l'accroissement de ce type de dépenses.

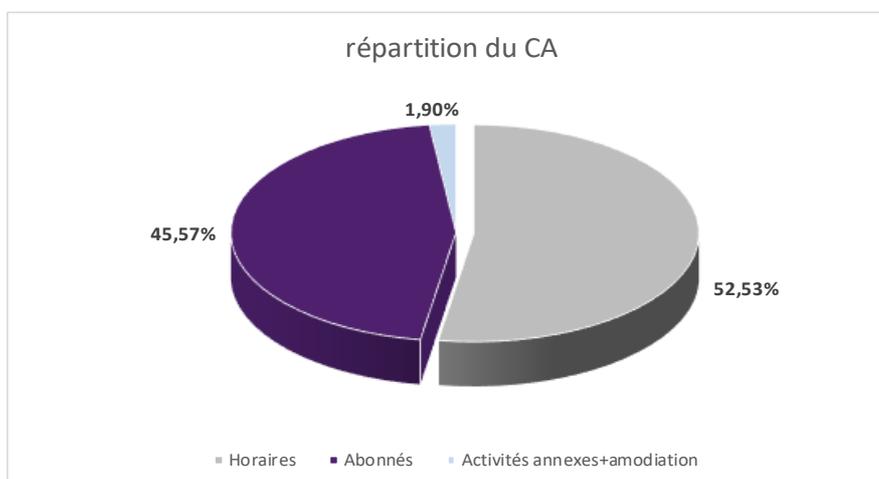
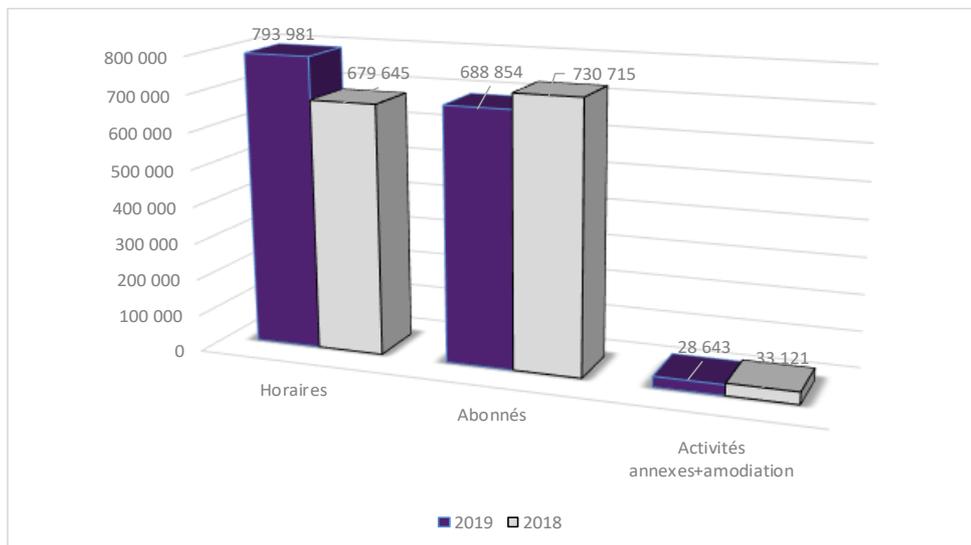
Enfin les dépenses de maintenance hors-contrat ont également augmenté, à l'image des postes moyens de secours et péage. Certains de ces équipements datent de l'ouverture du site, leur maintien en bon état de fonctionnement nécessitant au fil des ans des dépenses plus importantes.

IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHÈSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires pour l'année 2019 (source : comptes du délégataire) est de 1 511 478€ HT, en progression de 4,7% après une progression de 19,7% en 2018. Il est ventilé comme suit :

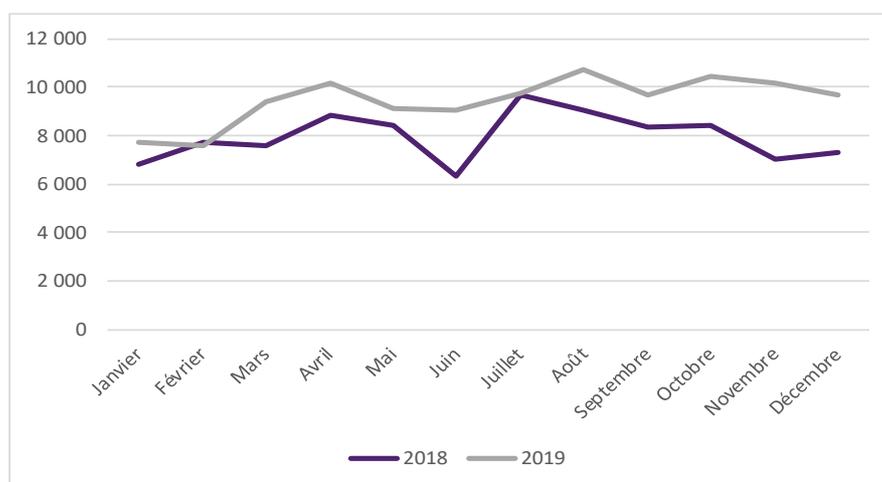
Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes+amodiation	Total
2019	793 981	688 854	28 643	1 511 478
2018	679 645	730 715	33 121	1 443 481
ECART	16,8%	-5,7%	-13,5%	4,7%
REPARTITION DU CA	52,5%	45,6%	1,9%	



B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

	2018	2019	ECART
Janvier	6 810	7 718	13,3%
Février	7 710	7 587	-1,6%
Mars	7 605	9 424	23,9%
Avril	8 840	10 191	15,3%
Mai	8 409	9 108	8,3%
Juin	6 297	9 056	43,8%
Juillet	9 697	9 772	0,8%
Août	9 056	10 696	18,1%
Septembre	8 320	9 712	16,7%
Octobre	8 446	10 417	23,3%
Novembre	7 053	10 183	44,4%
Décembre	7 272	9 686	33,2%
Total	95 515	113 550	18,9%



La hausse de la fréquentation horaire de 18,9% au cours de l'année 2019 confirme, après une hausse de +11,8% en 2018, l'essor de la rue de la République qui a démarré avec l'ouverture du NH COLLECTION, en décembre 2017 (176 chambres, classé 4 étoiles – convention de partenariat signée avec le parking), les nouvelles boutiques du rez-de-chaussée de la rue de la République qui ont ouvert, de nouveaux locataires / propriétaires qui intègrent le quartier (notamment Babel Community, espace de coworking). Les mouvements sociaux ont finalement favorisé le stationnement dans ce parking considéré par les clients comme étant en périphérie du quartier du Vieux-Port. En fin d'année, les grèves de transport ont favorisé le stationnement horaire.

b) Sorties gratuites

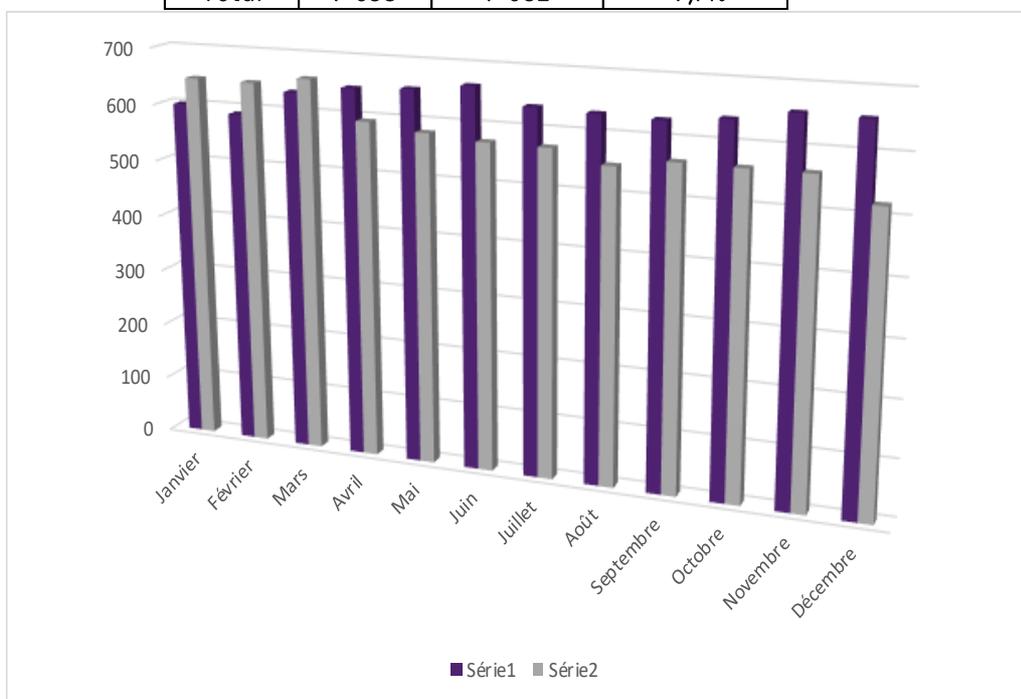
	2018	2019	ECART
Janvier	697	252	-63,8%
Février	735	1 070	45,6%
Mars	407	732	79,9%
Avril	680	616	-9,4%
Mai	643	524	-18,5%
Juin	528	511	-3,2%
Juillet	376	704	87,2%
Août	304	711	133,9%
Septembre	294	616	109,5%
Octobre	338	786	132,5%
Novembre	266	890	234,6%
Décembre	289	1 068	269,6%
Total	5 557	8 480	52,6%

Les sorties gratuites correspondent essentiellement aux passages dans la franchise d'entrée de 30 minutes gratuites. Leur nombre est en hausse, notamment à cause du matériel de péage qui accuse la hausse du trafic et pose des problèmes d'accès aux clients abonnés notamment.

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Mois	2018	2019	ECART N-1
Janvier	600	647	7,8%
Février	589	646	9,7%
Mars	634	659	3,9%
Avril	648	593	-8,5%
Mai	653	581	-11,0%
Juin	665	573	-13,8%
Juillet	637	572	-10,2%
Août	633	550	-13,1%
Septembre	630	564	-10,5%
Octobre	639	563	-11,9%
Novembre	656	563	-14,2%
Décembre	654	521	-20,3%
Total	7 638	7 032	-7,7%



La hausse des abonnements de 15,8% en 2018 ne s'est pas poursuivie en 2019 avec, au contraire, une baisse de 7,7%. Une partie de cette clientèle pendulaire opte pour le stationnement horaire.

L'essor spécifique de la rue de la République nous a permis d'augmenter sensiblement le nombre d'abonnés tout au long de ces deux années de transformation, avec une progression de plus de 8% du nombre d'abonnements par rapport à 2017.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Les autres produits pour un montant de 68 610€ HT en 2019 correspondent à la Cotisation Foncière des Entreprises qui est à la charge du Propriétaire, et donc refacturée. Celle-ci a augmenté de 1,8% par rapport à 2018.

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Année	Ticket moyen TTC
2019	8,16 €
2018	7,98 €

En 2019, le ticket moyen a augmenté de 2,2%. C'est essentiellement la hausse de tarif au 1^{er} janvier 2019 qui explique cette progression, mais la fin d'année et les tarifs plus bas depuis novembre 2019 ont inversé la tendance.

b) Répartition des modes de paiement

Année	Espèces	Chèques	CB	Prélèvements	LIBER'T	OP'N'GO	Total GR	AMEX	Virements
2018	17 621€	75 131€	817 500€	303 275€	144 328€	13 608€	62 463€	2 181€	183 248€
	1,08%	4,63%	50,48%	18,78%	8,90%	0,84%	3,85%	0,13%	11,31%
2019	14 934€	17 074€	866 222€	321 053€	186 915€	27 658€	97 921€	3988€	230 790€
	0,85%	0,97%	49,03%	18,17%	10,58%	1,57%	5,54%	0,23%	13,06%

Les paiements en espèces et en chèques continuent de diminuer et représentent désormais moins de 2% des transactions.

Le paiement via OPnGO a doublé et représente désormais 1,57% des transactions.

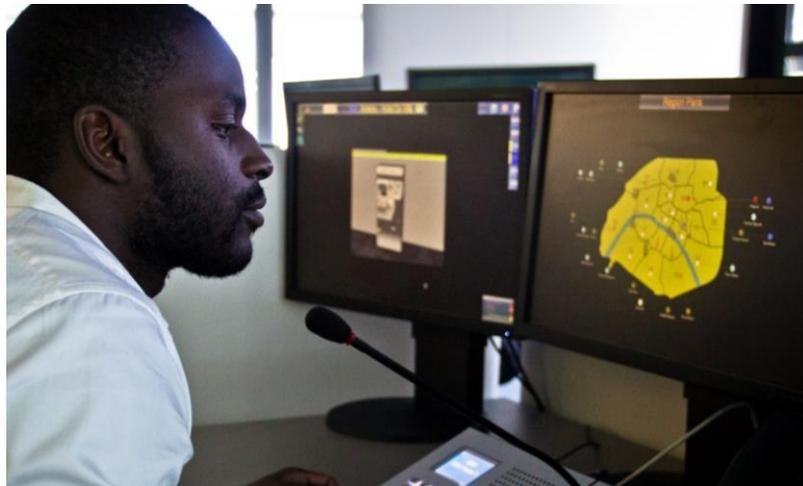
A noter la forte hausse des virements qui est due à un rattrapage de retards de paiement de factures par des sociétés ou collectivités en 2019.

Le paiement en carte bancaire, possible en caisse automatique comme en borne de sortie, représente toujours près de la moitié des recettes du parking République.

V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO) et le Centre Régional de Télé-Opération basé au parking Bourse (CRTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantissent une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO et le CRTO assurent, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO / CRTO, comment ça marche ?

- Le téléopérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un téléopérateur;
- si l'appel est pris en charge par un téléopérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le téléopérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

b) Service à la mobilité



VOITURE ÉLECTRIQUE

Indigo s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des **véhicules électriques**. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.



VÉLO ÉLECTRIQUE

En partenariat avec la société Green On, Indigo propose un service de **location de vélo à assistance électrique** (VAE). Plusieurs VAE sont déjà à disposition dans les parcs de stationnement Lobau-Rivoli à Paris, Château à Saint Germain en Laye, et Vieux-Port MUCM à Marseille. Un service d'éco-mobilité pour profiter des avantages du vélo sans effort



c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire, American Express et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- Le paiement avec un badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.

6.3.2.

L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE



P.M.R.

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de **ses clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Le parking République est conforme à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.



LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie du parking République.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

STATION DE LAVAGE



STATION DE LAVAGE

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, Indigo favorise l'installation de **service de lavage de véhicule** qui permet aux clients de faire nettoyer leur voiture sans rendez-vous, pendant le temps de leur stationnement. La station de lavage du parking République est située au niveau -1, et représente un service très apprécié par les clients.

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec son application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que:

- o trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- o vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- o bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

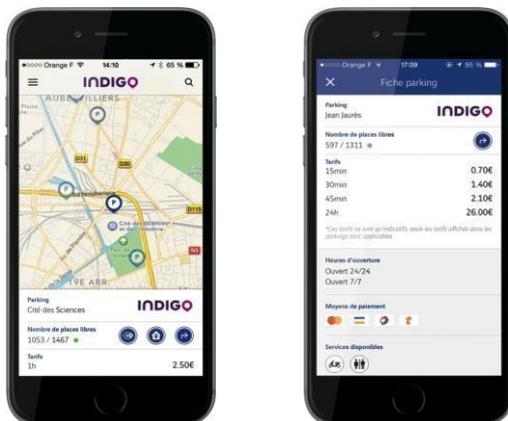
FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

OPNGO

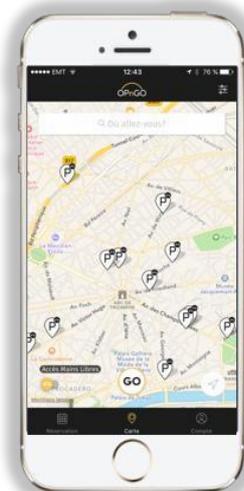


Géolocalisation

Indigo a choisi la plateforme indépendante OPnGO pour offrir un nouveau moyen dématérialisé d'accès aux parkings.

Première application à réunir l'ensemble de l'offre de stationnement en ville, publique et privée, OPnGO permet aux citoyens de trouver facilement la meilleure place au meilleur prix.

Finis le stress et les tours de quartier, avec OPnGO le stationnement devient facile.



Accès automatique

Grâce à l'application OPnGO, le client peut :

TROUVER UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Grâce à la géolocalisation, le client pourra repérer les parkings autour de lui et comparer les prix et services proposés, afin de trouver où se garer.



Paiement mobile

ENTRER ET SORTIR AUTOMATIQUEMENT

Grâce à l'accès mains-libres, le client pourra entrer et sortir des parkings sans prise de ticket, grâce à la lecture de plaques minéralogiques.



Réductions

RESERVER ET ECONOMISER

Profitez de prix avantageux en payant votre stationnement à l'avance.

Nous pouvons nous rapprocher des tours opérateurs d'évènements (Théâtre, Cinéma...), afin de proposer des solutions combinées stationnement + spectacle



B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

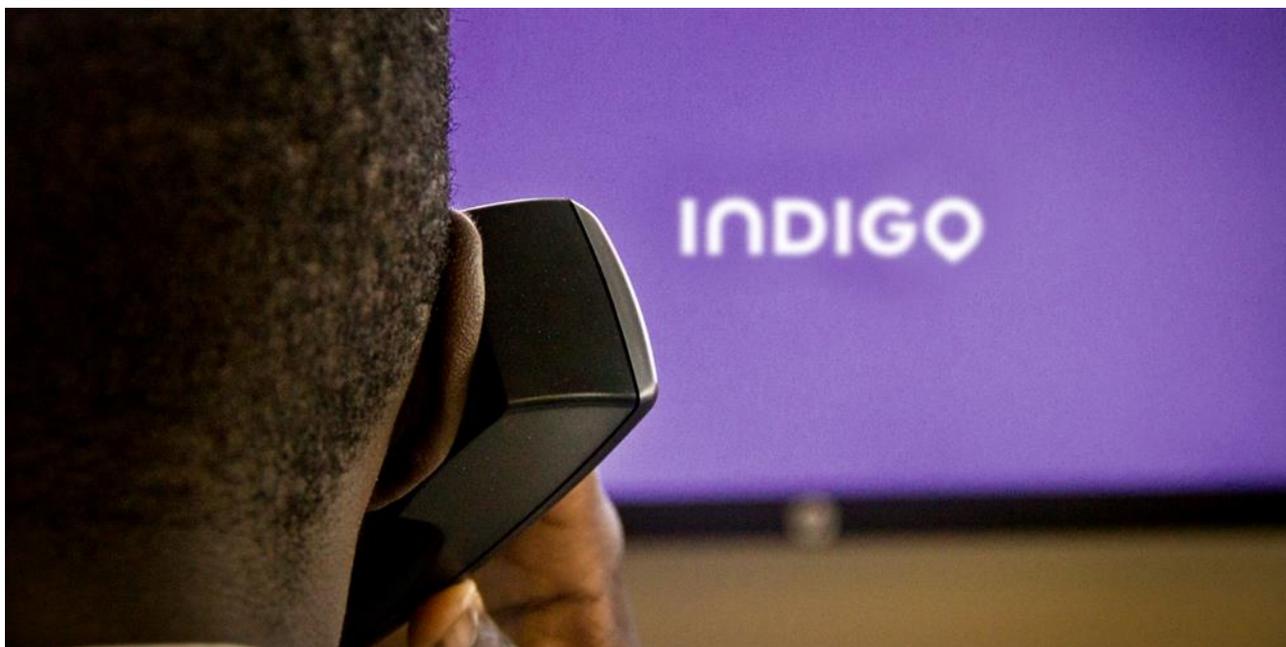
- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2019, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc République, 300 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **145**
- incidents techniques (défaut péage,...) : **9**
- divers (objets perdus,...) : **2**
- réclamations, remarques, suggestions : **144**

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication,...).



C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensés pour les collaborateurs du contrat du parc République.



Parc	Fonction	Formation Suivie
République	Responsable de Site Principal	CQP Responsable d'exploitation
République	Technicien d'exploitation	CQP Adjoint au Responsable d'exploitation
République	Agent d'exploitation	Savoir gérer les situations de conflit
République	Agent d'exploitation	Sécurité incendie

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone fixe,
- 1 auto laveuse autoportée
- Deux PC de gestion équipés du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet INDIGO, un PC contenant les logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage ainsi qu'un PC dédié au logiciel de gestion technique centralisé du parc
- 1 coffre
- l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Rampe d'entrée	2	1	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1	1	1
Panneau libre/saturé	2				
Escalier	4	4	4	4	4
Monte charge					
Ascenseur	4	3	3	3	3
Allée de circulation	1	1	1	1	1
Entrée hall caisse	1				
EQUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	
Contrôleur d'entrée	4				
Contrôleur de sortie	3				
Barrière d'entrée	4				
Barrière de sortie	3				
Porte basculante	3				
Lecteur de badges	2				0
Lecteur piéton	4				
Caisse automatique	2				
Colonne sèche	2	2	2	2	2
Commande pompier	1				
Déclencheur manuels	7	4	4	4	4
Extincteur	19	11	12	13	12
Bac à sable	2	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2	2	2
Phonie	4	4	4	4	4
Caméra de surveillance	14	6	6	6	6
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	
Archive/technique		1			
TGBT	1				
EDF	1				
Pompe					1
Machinerie Ascenseur	1				
Compteurs Electriques	1				

e) Sureté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2018	15	0	30	25
2019	22	0	21	20

Nous notons en 2019 une continuité dans l'accroissement des expulsions, la quasi-totalité concerne des groupes de jeunes squatters. Les actes de vandalisme demeurent à un niveau élevé (extincteurs, vitrages, tags, ...) et l'année 2019 a connu une légère baisse du nombre d'effractions de véhicules, nombre qui reste toutefois encore élevé.

L'environnement immédiat du parking, notamment en voirie où des groupes d'individus se forment à proximité des accès, peut laisser supposer qu'un lien de cause à effet existe entre cette présence extérieure inopportune et l'augmentation des actes de vandalisme (notamment sur les lecteurs piétons et les portails automatiques permettant d'éviter les intrusions extérieures) ainsi que des effractions de véhicules au sein même du parking.

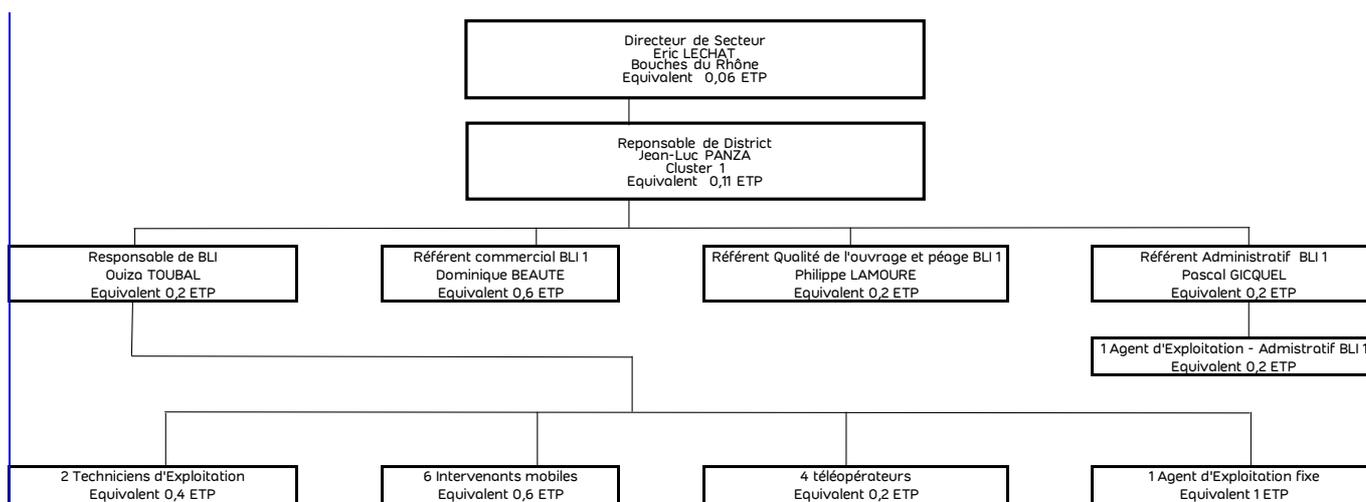
Une société en charge de la sécurité intervient sur l'ensemble des parcs de Marseille tous les jours de 19h à 7h et le dimanche 24/24, comprenant trois rondes par nuit et par parc et intervention sur appel téléphonique.

Durant les manifestations telles que le 14 Juillet, des renforts de sécurité en statique sont positionnés sur le site et nos équipes redoublent de vigilance.

Une équipe de permanence composée de Responsables de Site, de Techniciens d'Exploitation et des techniciens du service technique INDIGO de Marseille a également la charge du bon fonctionnement des équipements 7j/7 et 24h/24.

VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2019



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	25 623 €
Service technique et CRTO	30 438 €
Responsable de site	51 374 €
Agent d'exploitation et Technicien d'exploitation	65 322 €
Total	172 757 €

NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 5 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE

en euros H.T. DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France
ANNEE : 2019

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N+1	ANNEE 2019	BUDGET 2020	Ecart
Horaires parcs	793 981	631 604	-162 377
Abonnés parcs	688 854	534 478	-154 376
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	15 845	16 080	235
Activités annexes	12 798	13 920	1 122
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 511 478	1 196 082	-315 396
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	68 610	69 000	390
Sous Total Autres Produits	68 610	69 000	390
Total Produits d'Exploitation	1 580 088	1 265 082	-315 006
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-172 757	-194 300	-21 543
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 964	-3 600	-1 636
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-445	-4 980	-4 535
Prestations de Nettoyage	-29 683	-27 900	1 783
Prestations de Gardiennage	-22 826	-17 496	5 330
Sous Total Frais de Personnel	-227 675	-248 276	-20 601
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-50 365	-41 458	8 907
Entretien : Contrats	-25 444	-36 900	-11 456
Electricité, Fluides	-45 778	-47 103	-1 325
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-4 103	-3 396	707
Location Matériel d'Exploitation	-126	-1 992	-1 866
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-125 816	-130 849	-5 033
Actions Commerciales	-981	-1 992	-1 011
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-13 483	-10 488	2 995
Frais Administratifs et Divers	-1 374	-1 500	-126
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-15 838	-13 980	1 858
Total Charges Directes d'Exploitation	-369 329	-393 105	-23 776
Police d'Assurances	-9 011	-7 176	1 835
Sinistres	-4 949		4 949
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 281	-5 980	1 301
Redevances Aux Concédants	-766 589	-482 800	283 789
Taxes et Versements Assimilés	-81 238	-74 004	7 234
Autres Charges et Provisions Courantes	2 719		-2 719
Charges de Gros Entretien	-18 611	-4 980	13 631
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-33 253	-26 314	6 939
Frais Généraux Siège	-102 024	-80 736	21 288
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 020 237	-681 990	338 247
Total Charges d'Exploitation	-1 389 566	-1 075 095	314 471
Autres Charges Non Courantes	-17 683		17 683
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-387	-128	259
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-91 239	-38 122	53 117
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-39 513	-38 250	1 263
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	151 009	151 737	728
Frais Financiers	-7 716	-6 887	829
Total Frais Financiers	-4 157	-6 887	-2 730
Resultat avant impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	146 852	144 850	-2 002

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

La hausse du CA en 2019 de 67 997€ (+4,7%) fait suite à une progression déjà sensible du CA en 2018. La réaffectation analytique du personnel notamment mobile à ce parc a été modifiée et fait donc évoluer les charges de personnel interne et l'EBIT. La redevance (fixe + variable) progresse de 1.9% (766 589€).

EN H.T.	Année 2018	Année 2019	2019 / 2018 en valeur
Horaires parcs	679 645	793 981	114 336
Abonnés parcs	730 715	688 854	-41 861
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires	15 542	15 845	303
Activités annexes	17 579	12 798	-4 781
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 443 481	1 511 478	67 997
Subventions d'exploitation			0
Autres Produits	67 380	68 610	1 230
Sous Total Autres Produits	67 380	68 610	1 230
Total Produits d'Exploitation	1 510 861	1 580 088	69 227
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-211 874	-172 757	39 117
Personnel Contrat à Durée Déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 557	-1 964	-407
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-9 707	-445	9 262
Prestations de Nettoyage	-3 724	-29 683	-25 959
Prestations de Gardiennage	-19 894	-22 826	-2 932
Sous Total Frais de Personnel	-246 756	-227 675	19 081
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-34 447	-50 365	-15 918
Entretien : Contrats	-22 034	-25 444	-3 410
Electricité, Fluides	-45 447	-45 778	-331
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-3 475	-4 103	-628
Location Matériel d'Exploitation	-1 209	-126	1 083
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-106 612	-125 816	-19 204
Actions Commerciales	-3 232	-981	2 251
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-8 736	-13 483	-4 747
Frais Administratifs et Divers	-1 502	-1 374	128
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 470	-15 838	-2 368
Total Charges Directes d'Exploitation	-366 838	-369 329	-2 491
Police d'Assurances	-8 829	-9 011	-182
Sinistres	-2 480	-4 949	-2 469
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 876	-7 281	595
Redevances Aux Concédants	-752 040	-766 589	-14 549
Taxes et Versements Assimilés	-79 684	-81 238	-1 554
Autres Charges et Provisions Courantes	-13 428	2 719	16 147
Charges de Gros Entretien	-2 132	-18 611	-16 479
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-31 756	-33 253	-1 497
Frais Généraux Siège	-97 435	-102 024	-4 589
Total Autres Charges d'Exploitation	-995 660	-1 020 237	-24 577
Total Autres Charges d'Exploitation	-995 660	-1 020 237	-24 577
Total Charges d'Exploitation	-1 362 498	-1 389 566	-27 068
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-24	-128	-104
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-89 387	-39 385	50 002
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-89 411	-39 513	49 898
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-89 411	-39 513	49 898
EBIT	58 952	151 009	92 057
Frais Financiers	-7 716	-4 157	3 559
Total Frais Financiers	-7 716	-4 157	3 559
Total Frais Financiers	-7 716	-4 157	3 559
Resultat Net avant Impot Parc	51 236	146 852	95 616

II. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE (VARIABLE ET FIXE)



Indigo Infra France

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

DETERMINATION DE LA REDEVANCE VARIABLE du Parc REPUBLIQUE

(article 2 de l'avenant 1 de 2011 au contrat d'affermage N°07-143 pour l'exploitation du parking république du 19 juillet 2007)

ANNEE : 2019

A) Détermination du coefficient d'indexation :

$$K = 0,15 + 0,65 (ICHT-IME \times a / ICHT-IMEo) + 0,20 (EBIQ00 \times b / EBIQo)$$

ICHT-IMEo =	100,0	valeur décembre 2008
		indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques
a =	1,0648	(ICHTTS1 déc 2008 : 143,0/ICHTTS1 août 2006 : 134,3)
ICHT-IME =	122,0	indice connu au 1er janvier 2019 (juillet 2018 : date de parution 10/10/18)
	129,9	
EBIQo =	111,0	valeur novembre 2006
b =	1,0525	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ
	1,1276	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2005
	1,0564	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2010
EBIQ00 =	107,3	indice connu au 1er janvier 2019 (novembre 2018 : date de parution 21/12/18)
010534841	134,5	

0,15	0,15
0,65	0,844386
0,20	0,242389

K (2019) =	1,23678
--------------	---------

début d'exploitation : 19-02-2008
début du calcul de la redevance : 01 juin 2008

B) Redevance variable : RE

$$REn = 80\% (Rn - Sn)$$

So =	910 000,00	Sn =	1 125 465,31
------	------------	------	--------------

Recettes HT 2019 :	REALISE	Rn =	1 495 633,00
Horaires	793 981,00		
Abonnés	688 854,00		
Autres	12 798,00		

$$(Rn - Sn) = 370 167,69$$

REn =	296 134,15	0,80
-------	------------	------

$$Redevance variable Rn = 296 134,15$$

REDEVANCE VARIABLE 2019 =	296 134,15
---------------------------	------------



Indigo Infra France

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
DETERMINATION DE LA REDEVANCE FIXE du Parc REPUBLIQUE

(article 2 de l'avenant 1 de 2011 et article 3 de l'avenant 3 de 2019 au contrat d'affermage N°07-143 pour l'exploitation du parking république du 19 juillet 2007)

ANNEE : 2019

A) Détermination du coefficient d'indexation :

$$K = 0,15 + 0,65 (ICHT-IME \times a / ICHT-IME_0) + 0,20 (EBIQ00 \times b / EBIQ_0)$$

ICHT-IME ₀ =	100,0	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques
a =	1,0648	(ICHTTS1 déc 2008 : 143,0 / ICHTTS1 août 2006 : 134,3)
ICHT-IME =	122,0	indice connu au 1er janvier 2019 (juillet 2018 : date de parution 10/10/18)
	129,9	
EBIQ ₀ =	111,0	valeur novembre 2006
b =	1,0525	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ
	1,1276	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2005
	1,0564	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2010
EBIQ00 =	107,3	indice connu au 1er janvier 2019 (novembre 2018 : date de parution 21/12/18)
010534841	134,5	
0,15	0,15	
0,65	0,844386	
0,20	0,242389	

K (2019) =	1,23678
--------------	---------

début d'exploitation : 19-02-2008
 début du calcul de la redevance : 01 juin 2008

B) Redevance fixe

Montant forfaitaire :	400 000,00	(valeur mars 2007)
Montant indexé :	494 710,03	
Dégrèvement 2019 de l'avenant 3)	(art 3 -11 697,32	

Montée en charge du parc :			redevance
	2008	70%	7 mois
	2009	85%	12 mois
	2010	95%	12 mois
	à partir de 2011	100%	483 012,71

Redevance fixe = 483 012,71 à verser au 31 décembre 2019

REDEVANCE FIXE 2019 =	483 012,71
-----------------------	------------

III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.



ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des amodiataires Parc République
- Annexe 2 : Organigramme Parc République
- Annexe 3 : Compte d'exploitation 2019 Parc République – Version complète
- Annexe 4 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 4a : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)
- Annexe 4b : Règles et méthodes comptables (I- a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
- Annexe 4c : Gestion des services communs
- Annexe 5 : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc République – Version complète
- Annexe 6 : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc République – Version complète
- Annexe 7 : Bilan et Comptes de résultat de la société Concessionnaire

Indigo Infra France

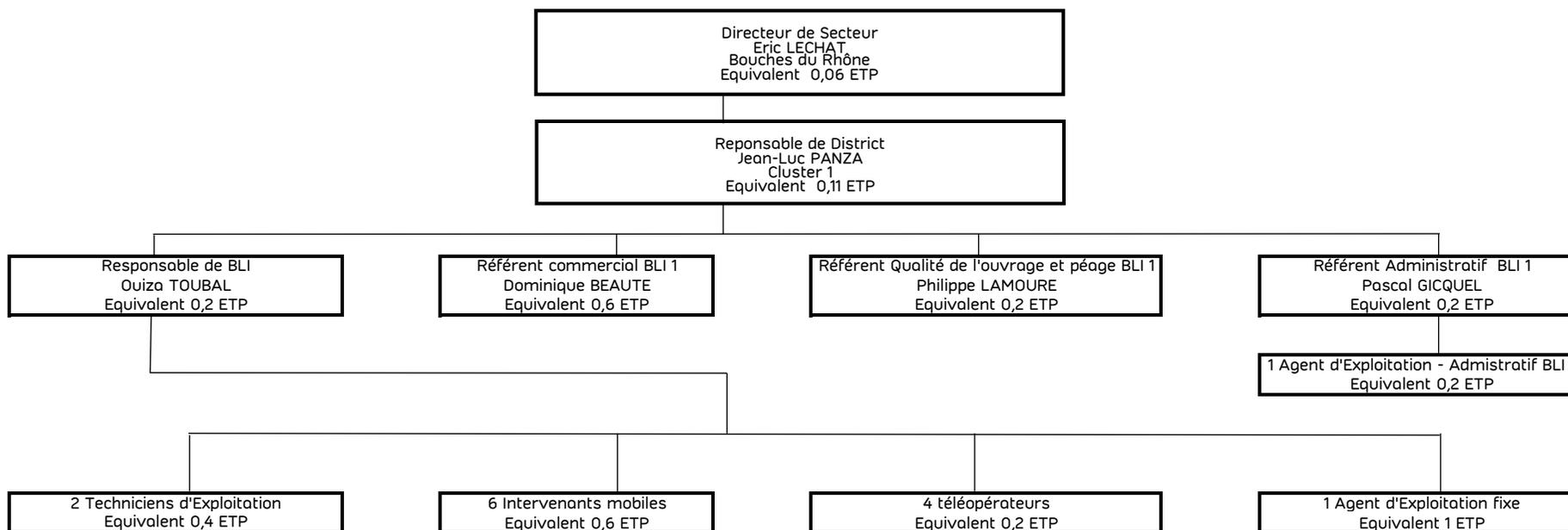
Siège social Tour Voltaire
1 Place des Degrès
92919 LA DEFENSE Cedex

Parking République
2 Rue Jean-Marc Cothala
13002 MARSEILLE

Annexe 1 : Liste des amodiatiaires - Parc République

Code D/A	Parc	Numéro Place	Civilité	Titulaire
130026	République	3003		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3004		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3005		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3006		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3007		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3008		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3009		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3010		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3011		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3012		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3013		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3014		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3015		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3016		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3017		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3018		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3019		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3020		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3021		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3022		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3023		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3024		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3025		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3026		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3027	M. Mme	Nicolas LE MER
130026	République	3028	M. et Mme	Michel HUET
130026	République	3029		SCI GAZULE
130026	République	3066	Melle	Marie-Michelle MAROSELLI
130026	République	3067	Mme	Françoise BRUNO
130026	République	3068		BPIFRANCE FINANCEMENT
130026	République	3069	Mme	Marie SUDRES
130026	République	3070	Sté	IBARXKA
130026	République	3071	M. et Mme	Vincent GUILLON
130026	République	3072	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3073	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3074	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3075	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3076	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3077	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3078	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3079	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3080	M.	Yves VIANO
130026	République	3081	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3082	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3083	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3084	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3085	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3086	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3087	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
130026	République	3088		RESIDENCES DE LA REPUBLIQUE

Ressources Humaines Parc République 2019 - Annexe 2



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 5 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

	Détail des frais par type d'ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistantat)	25 623 €
Service technique et CRTO	30 438 €
Responsable de site	51 374 €
Agent d'exploitation et Technicien d'exploitation	65 322 €
Total	172 757 €

Annexe 3 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2019

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2019	ANNEE 2018	ANNEE 2019	Ecart
Horaires parcs	679 729	793 981	114 252
Abonnés parcs	730 715	688 854	-41 861
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	15 542	15 845	303
Activités annexes	17 579	12 798	-4 781
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 443 565	1 511 478	67 913
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	67 380	68 610	1 230
Sous Total Autres Produits	67 380	68 610	1 230
Total Produits d'Exploitation	1 510 945	1 580 088	69 143
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-211 874	-172 757	39 117
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 557	-1 964	-407
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-9 707	-445	9 262
Prestations de Nettoyage	-3 724	-29 683	-25 959
Prestations de Gardiennage	-19 894	-22 826	-2 932
Sous Total Frais de Personnel	-246 756	-227 675	19 081
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-34 447	-50 365	-15 918
Entretien : Contrats	-22 034	-25 444	-3 410
Electricité, Fluides	-45 447	-45 778	-331
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 475	-4 103	-628
Location Matériel d'Exploitation	-1 209	-126	1 083
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-106 612	-125 816	-19 204
Actions Commerciales	-3 232	-981	2 251
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-8 736	-13 483	-4 747
Frais Administratifs et Divers	-1 502	-1 374	128
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 470	-15 838	-2 368
Total Charges Directes d'Exploitation	-366 838	-369 329	-2 491
Police d'Assurances	-8 829	-9 011	-182
Sinistres	-2 480	-4 949	-2 469
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 876	-7 281	595
Redevances Aux Concédants	-752 040	-766 589	-14 549
Taxes et Versements Assimilés	-79 684	-81 238	-1 554
Autres Charges et Provisions Courantes	-13 428	2 719	16 147
Charges de Gros Entretien	-2 132	-18 611	-16 479
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-31 756	-33 253	-1 497
Frais Généraux Siège	-97 435	-102 024	-4 589
Total Autres Charges d'Exploitation	-995 660	-1 020 237	-24 577
Total Charges d'Exploitation	-1 362 498	-1 389 566	-27 068
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-89 411	-39 513	49 898
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	58 952	151 009	92 057
Frais Financiers	-7 716	-7 716	6 163
Total Frais Financiers	-7 716	-4 157	3 559
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	51 236	146 852	95 616

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2019)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2019.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2019 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 16 mars 2020

Le Directeur Administratif et Financier
Edouard RISSO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'E. RISSO', is written over a light blue horizontal line.

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2019 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2019, il est appliqué un pourcentage de 4,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2019. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2019

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2019, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales
 - Etudes de marché,
 - Prospection et animation commerciales,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
 - Gestion des assurances (polices et sinistres).
5. Gestion de la société délégataire
 - Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégitaire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.
5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétaires, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégitaire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

Annexe 5 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2019

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N	BUDGET 2019	ANNEE 2019	Ecart
Horaires parcs	700 582	793 981	93 399
Abonnés parcs	742 410	688 854	-53 556
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	15 560	15 845	285
Activités annexes	13 920	12 798	-1 122
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 472 472	1 511 478	39 006
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	69 000	68 610	-390
Sous Total Autres Produits	69 000	68 610	-390
Total Produits d'Exploitation	1 541 472	1 580 088	38 616
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-169 300	-172 757	-3 457
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-5 300	-1 964	3 336
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 000	-445	4 555
Prestations de Nettoyage	-11 400	-29 683	-18 283
Prestations de Gardiennage	-15 000	-22 826	-7 826
Sous Total Frais de Personnel	-206 000	-227 675	-21 675
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-38 800	-50 365	-11 565
Entretien : Contrats	-22 100	-25 444	-3 344
Electricité, Fluides	-50 400	-45 778	4 622
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 000	-4 103	-1 103
Location Matériel d'Exploitation	-2 000	-126	1 874
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-116 300	-125 816	-9 516
Actions Commerciales	-2 123	-981	1 142
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-6 295	-13 483	-7 188
Frais Administratifs et Divers	-1 500	-1 374	126
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 918	-15 838	-5 920
Total Charges Directes d'Exploitation	-332 218	-369 329	-37 111
Police d'Assurances	-8 835	-9 011	-176
Sinistres		-4 949	-4 949
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 951	-7 281	670
Redevances Aux Concédants	-779 600	-766 589	13 011
Taxes et Versements Assimilés	-74 406	-81 238	-6 832
Autres Charges et Provisions Courantes		2 719	2 719
Charges de Gros Entretien		-18 611	-18 611
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-32 394	-33 253	-859
Frais Généraux Siège	-99 392	-102 024	-2 632
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 002 578	-1 020 237	-17 659
Total Charges d'Exploitation	-1 334 796	-1 389 566	-54 770
Autres Charges Non Courantes		-17 683	-17 683
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-875	-387	488
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-78 135	-91 239	-13 104
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-79 010	-39 513	39 497
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	127 666	151 009	23 343
Frais Financiers	-5 618	-7 716	-2 098
Total Frais Financiers	-5 618	-4 157	1 461
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficités antérieurs	122 048	146 852	24 804

Annexe 6 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France
ANNEE : 2019

en euros H.T.

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N+1	ANNEE 2019	BUDGET 2020	Ecart
Horaires parcs	793 981	631 604	-162 377
Abonnés parcs	688 854	534 478	-154 376
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	15 845	16 080	235
Activités annexes	12 798	13 920	1 122
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 511 478	1 196 082	-315 396
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	68 610	69 000	390
Sous Total Autres Produits	68 610	69 000	390
Total Produits d'Exploitation	1 580 088	1 265 082	-315 006
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-172 757	-194 300	-21 543
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 964	-3 600	-1 636
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-445	-4 980	-4 535
Prestations de Nettoyage	-29 683	-27 900	1 783
Prestations de Gardiennage	-22 826	-17 496	5 330
Sous Total Frais de Personnel	-227 675	-248 276	-20 601
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-50 365	-41 458	8 907
Entretien : Contrats	-25 444	-36 900	-11 456
Electricité, Fluides	-45 778	-47 103	-1 325
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-4 103	-3 396	707
Location Matériel d'Exploitation	-126	-1 992	-1 866
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-125 816	-130 849	-5 033
Actions Commerciales	-981	-1 992	-1 011
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-13 483	-10 488	2 995
Frais Administratifs et Divers	-1 374	-1 500	-126
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-15 838	-13 980	1 858
Total Charges Directes d'Exploitation	-369 329	-393 105	-23 776
Police d'Assurances	-9 011	-7 176	1 835
Sinistres	-4 949		4 949
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 281	-5 980	1 301
Redevances Aux Concédants	-766 589	-482 800	283 789
Taxes et Versements Assimilés	-81 238	-74 004	7 234
Autres Charges et Provisions Courantes	2 719		-2 719
Charges de Gros Entretien	-18 611	-4 980	13 631
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-33 253	-26 314	6 939
Frais Généraux Siège	-102 024	-80 736	21 288
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 020 237	-681 990	338 247
Total Charges d'Exploitation	-1 389 566	-1 075 095	314 471
Autres Charges Non Courantes	-17 683		17 683
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-387	-128	259
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-91 239	-38 122	53 117
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-39 513	-38 250	1 263
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	151 009	151 737	728
Frais Financiers	-7 716	-6 887	829
Total Frais Financiers	-4 157	-6 887	-2 730
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	146 852	144 850	-2 002

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2019

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (1ère partie).....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques de l'exercice et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Liste des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres et composition du capital social.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Opérations avec les entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

BILAN-ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	263 945 679	143 825 692	120 119 987	121 878 345
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	7 023 823		7 023 823	15 989 681
TOTAL immobilisations incorporelles	270 969 502	143 825 692	127 143 809	137 868 025
Terrains	1 954 276		1 954 276	1 954 276
Constructions	61 989 636	28 472 183	33 517 453	35 006 260
Installations techniques, matériel	3 569 724	1 750 507	1 819 217	1 951 242
Autres immobilisations corporelles	623 076	481 714	141 362	123 766
Immobilisations en cours	387 027		387 027	510 985
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	68 523 739	30 704 404	37 819 335	39 546 531
Participations	26 458 204	7 964 000	18 494 204	24 372 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	220 161		220 161	214 272
TOTAL immobilisations financières (2)	26 678 364	7 964 000	18 714 364	24 586 475
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	366 171 605	182 494 097	183 677 508	202 001 031
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 019 570		1 019 570	942 330
Clients et comptes rattachés	13 004 647	1 330 812	11 673 835	8 733 587
Autres créances	69 425 551	38 437	69 387 114	20 817 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	82 430 198	1 369 249	81 060 949	29 551 245
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 054 469		2 054 469	2 847 121
TOTAL Disponibilités	2 054 469		2 054 469	2 847 121
Charges constatées d'avance (3)	3 953 482		3 953 482	4 111 687
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	89 457 719	1 369 249	88 088 470	37 452 384
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	455 629 324	183 863 346	271 765 978	239 453 415
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 618 932	2 784 231

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

BILAN-PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	72 450	13 310
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	107 504	15 156 010
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	28 507 444	43 496 811
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	3 905 037	92 671
Provisions pour charges	1 910 000	2 410 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	5 815 037	2 502 671
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	62 757 358	73 145 252
TOTAL Dettes financières (1)	62 757 358	73 145 252
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 812 842	307 195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	1 746 427	6 386 084
Dettes fiscales et sociales (1)	5 023 495	4 248 485
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	22 207 892	30 116 328
Autres dettes (1)	134 468 034	72 350 223
TOTAL Dettes	167 258 691	113 408 315
Produits constatés d'avance (1)	7 427 448	6 900 367
TOTAL DETTES (IV)	237 443 497	193 453 933
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	271 765 978	239 453 415
(1) dont à plus d'un an	53 919 532	64 471 875
dont à moins d'un an	179 711 123	128 674 863
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	42 159	2 582
Production vendue biens		
Production vendue services	89 687 445	94 036 820
Chiffre d'affaires net	89 729 603	94 039 402
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	134 190	169 776
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 046 622	434 659
Autres produits	311 169	92 533
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	91 221 584	94 736 370
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	33 251	1 707
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	29 288 411	32 187 068
Impôts, taxes et versements assimilés	1 867 022	1 473 478
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	15 337 373	14 607 392
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	813 420	450 401
Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 871 077	18 519
Autres charges	27 931 605	26 503 206
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	79 142 157	75 241 771
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 079 427	19 494 599
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	3 932 862	3 621 542
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	75 303	15 903
Reprises sur provisions et transferts de charges	245 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 253 165	3 637 445
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 113 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 772 480	1 824 927
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	7 885 480	1 824 927
RÉSULTAT FINANCIER	-3 632 316	1 812 518
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 447 111	21 307 117

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	1 665 600
Reprises sur provisions et transferts de charges	104 646	112 036
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	104 647	1 777 636
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	726 311	364 878
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 201 977	112 036
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 928 288	476 915
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 823 642	1 300 722
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 515 965	7 451 828
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	95 579 395	100 151 451
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	95 471 891	84 995 441
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	107 504	15 156 010
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	4 008 165	3 637 400
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 772 480	1 824 927
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2019 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		266 544 081		5 527 539
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		266 544 081		5 527 539
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		
	Sur sol d'autrui	1 201 026		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 374 134		208 676
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 444 347		125 377
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	261 206		40 996
	Matériel de transport			2 828
	Matériel de bureau et mobilier informatique	318 046		
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		510 985		318 550
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		68 269 821		696 426
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 468 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		214 272		8 304
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		26 682 475		8 304
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		361 496 377		17 267 695

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-81 853	1 020 265	270 969 502	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		-81 853	1 020 265	270 969 502	
Terrains				1 954 276	
Constructions	Sur sol propre			49 205 800	
	Sur sol d'autrui			1 201 026	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			11 582 810	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				3 569 724	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			302 202	
	Matériel de transport			2 828	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			318 046	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-442 508		387 027	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		-442 508		68 523 739	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			10 000	26 458 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		-2 415		220 161	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		-2 415	10 000	26 678 364	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		-526 776	1 030 265	366 171 605	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		127 628 468	13 460 904	303 953	140 785 419
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		127 628 468	13 460 904	303 953	140 785 419
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	20 292 698	1 010 819		21 303 517
	Sur sol d'autrui	53 579	27 914		81 493
	Installations générales, agencements	6 428 423	658 750		7 087 173
Installations techniques, matériels et outillages		1 493 105	257 402		1 750 507
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	137 439	25 327		162 767
	Matériel de transport		901		901
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	318 046			318 046
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		28 723 290	1 981 114		30 704 404
TOTAL GENERAL (I+II)		156 351 758	15 442 018	303 953	171 489 823

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 502 671	3 871 077	558 711	5 815 037
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	2 502 671	3 871 077	558 711	5 815 037
Provisions sur immos incorporelles	1 047 588	2 097 331	104 646	3 040 274
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	2 096 000	6 113 000	245 000	7 964 000
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	950 134	813 420	432 742	1 330 812
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	4 132 159	9 023 751	782 387	12 373 522
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 634 829	12 894 828	1 341 098	18 188 559
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 684 496	991 453	
Dont dotations et reprises financières		6 113 000	245 000	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 097 331	104 646	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		220 161		220 161
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		220 161		220 161
Clients douteux ou litigieux		1 729 064	1 729 064	
Autres créances clients		11 275 583	11 275 583	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 115 431	3 115 431	
	Autres impôts			
	Divers	4 341 356	4 341 356	
Groupes et associés		58 997 633	58 997 633	
Débiteurs divers		4 269 605	4 269 605	
Charges constatées d'avance		3 953 482	1 334 551	2 618 932
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		87 682 154	85 063 222	2 618 932
TOTAL DES CREANCES (I+II)		87 902 315	85 063 222	2 839 092
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		62 757 358	10 499 338	41 810 232	10 447 788
Fournisseurs et comptes rattachés		1 746 427	1 746 427		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		112 451	112 451		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 333 705	2 333 705		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	2 577 339	2 577 339		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		22 207 892	22 207 892		
Groupes et associés		113 370 528	113 370 528		
Autres dettes		21 097 506	21 097 506		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		7 427 448	5 765 937	430 725	1 230 787
TOTAL DES DETTES		233 630 655	179 711 123	42 240 957	11 678 574
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	13 310			15 156 010	-15 096 871		72 450
Résultat de l'exercice	15 156 010	107 504		-15 156 010			107 504
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	43 496 811	107 504			-15 096 871		28 507 444

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	444 784
TOTAL	444 784

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	5 438 329
Garanties de bonne fin travaux	1 516 750
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales	15 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	10 000 000
Locations Immobilières	8 736 000
Redevances fixes DSP	116 425 866
Engagements d'achat et d'investissement	14 555 000
Autres engagements	3 796 000
TOTAL	160 483 756

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	184 610	57 229
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	184 610	57 229
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	6 902 764	2 139 857
Charges à payer	112 451	34 860
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	7 015 215	2 174 717
Situation différée nette		-2 117 488

(1) Taux d'impôt : 31,00%

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2019

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	26 458 204	
Prêts		
Immobilisations financières	26 458 204	
Créances clients et comptes rattachés	1 059 531	
Autres créances	61 626 165	
Créances	62 685 696	
Emprunts et dettes financières divers		62 407 003
Dettes financières		62 407 003
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 498 037
Dettes sur immobilisations		9 663 448
Autres dettes		113 376 006
Dettes		125 537 491

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	26 822 198	1 246 094
Charges et produits financiers	7 885 480	4 253 126
Charges et produits exceptionnels		1